

# Nouvelliste valaisan

**RÉDACTION - ABONNEMENTS**  
**ST-MAURICE**  
 Téléphone 5.43.08  
 Compte de chèques postaux 110 274

**PRIX DES ABONNEMENTS :**  
 Un an 6 mois 3 mois  
 SUISSE 16.- 9.- 5.-  
 Avec Bulletin officiel 21.- 11.- 6.-  
 ÉTRANGER: Demander le tarif

**LE SEUL QUOTIDIEN DE**  
**LA VALLÉE DU RHÔNE**

**SERVICE DE PUBLICITÉ**  
**SION**  
 PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36  
 et toutes les Agences  
 de PUBLICITAS S. A.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 Valais et de Bex à Villeneuve 5 cts le mm.  
 Suisse . . . . . 11 »  
 Étranger . . . . . 14 »  
 Réclames: Canton . . . . . 20 »  
 Suisse . . . . . 25 »  
 Mortuaires . . . . . 16 »

## Bazardez tout...

Un nouveau problème de monopole vient subitement d'être mis à l'ordre du jour des Chambres fédérales et conséquemment de l'opinion publique.

Il s'agit de nos forces hydrauliques.

Nous ne savons pas si M. Celio, l'honorable chef du Département des Postes et Chemins de fer, a rêvé des lauriers, qui ne sont pas ceux des saucés, qu'a cueillis M. Zemp avec la nationalisation de nos Chemins de fer, mais, mardi, devant les commissions du Conseil des Etats et du Conseil national, il a, comme on dit, en langue vulgaire, mangé le morceau.

Il faut ajouter que, depuis un demi-siècle, la centralisation est en permanence en Suisse, émiettant le fédéralisme. Nous avons, cependant, l'impression que rien n'ébranlera plus l'âme populaire que ce projet de nationalisation des forces hydrauliques dont les ressources appartiennent soit aux cantons soit aux communes.

On ne saurait oublier, d'ailleurs, que M. le conseiller fédéral Celio n'a fait que sortir, des cartons poussiéreux des archives, une initiative que M. Wettstein et les démocrates zurichois se proposaient de lancer en 1905 déjà.

Victor Hugo a dit aux rapides années :

Passez, passez toujours, je n'ai plus à vieillir. Votre aile, en le heurtant, ne fera rien répandre. Du vase où je m'abreuve et que j'ai bien rempli. Mon âme a plus de feu que vous n'avez de cendre, Mon cœur a plus d'amour que vous n'avez d'oubli.

Nous le regrettons, mais il va de soi que si la Confédération met sur pied ce monopole de la force et du feu, c'est évidemment pour qu'il lui rapporte.

Ce sera, peut-être, pour elle, endettée jusqu'aux moelles de plus de neuf milliards, un revenu des plus précieux.

Il paraît que M. le conseiller fédéral Celio a renforcé ses exposés par des arguments à la fois techniques et moraux que le chef du Service des eaux, le directeur de l'Economie électrique et un professeur à l'Ecole polytechnique ont encore développés avec tout le talent que nous leur connaissons.

Nous relevons un aveu, c'est que l'article 24 bis de la Constitution fédérale et la loi de 1916 ont déjà été passablement égratignés au cours des temps.

Ça, c'est le bouquet et une nouvelle illusion qui disparaît, nous qui croyions que Berne était la gardienne farouche de la Charte.

Nous avons fait une allusion discrète aux redevances.

Le projet, prétend-on, ne toucherait en rien à la régle cantonale et probablement communale sur les eaux.

Comment, la Confédération ferait cet abandon, qui la mettrait au rang de saint François d'Assise, lequel avait renoncé à son patrimoine pour vivre dans le dénuement et la pauvreté !

Il y a là un bloc enfariné qui ne nous convainc pas.

Une caisse publique n'a jamais refusé, à notre connaissance, de remplir ses coffres, surtout quand ils sont vides.

La nationalisation des forces hydrauliques avait été repoussée en 1908 à la fois par le Conseil fédéral et les Chambres. Il est vrai que, depuis, nous avons fait du chemin.

M. Celio lui-même a eu cette adorable ingénuité de faire remarquer aux Commissions que « les nécessités de l'économie électrique de 1945 n'étaient pas celles de 1908

qui vit naître l'article 24 bis ou celles de 1916 où fut promulguée la loi qu'on veut reviser. »

Il est certain que la disette des charbons a créé un état d'esprit nouveau et que, comme propriétaire des Chemins de fer fédéraux, la Confédération a un grand intérêt à s'assurer de toutes les forces motrices possibles et impossibles.

M. Celio a parlé également d'une utilisation plus rationnelle des forces hydrauliques qui incarnent la force et le feu.

Monopoliserait-on, pour la même raison, les vers luisants, la Grande Ourse et les étoiles, les diamants qui jettent des feux et les vedettes de théâtre qui n'en fournissent pas moins ?

Toute idée de centralisation est, du reste, dans la logique des choses. Le fédéralisme faiblit par décade, et on pourrait prendre pour devise cette enseigne que nous avons vue sur un magasin de soldes : *Au gaspillage*.

Bazardez tout, pendant que vous y êtes.

On le voit, la nature elle-même est mise en coupe réglée par les monopoliseurs de profession.

C'est à envier le sort des anthropophages de la presqu'île de Malacca qui, vivant dans les forêts, sont affranchis de toute nationalisation.

Ch. Saint-Maurice.

## VENGEANCE

L'artiste peintre avait résolu de fixer sur quelques toiles des paysages d'hiver. Aussi, vers la fin de la saison froide, loua-t-il un chalet de montagne pour y conduire sa jeune femme et son enfant. Dans ces hauts parages, alors que les sapins ploient leurs branches sous le poids de la neige, que les toitures sont recouvertes de l'épaisseur de la neige, que les rochers et les pierriers sont ensevelis sous des mètres d'ouate, les paysages ont des aspects vraiment fantastiques.

Un jour que l'air s'était radouci, le peintre frotta sa toile à une belle distance de l'habitation. Un bruit insolite et prolongé fit soudain tressaillir l'artiste. Levant les yeux, il vit avec effroi une avalanche rouler des pentes de la montagne, emporter comme un fétu le frère chalet et disparaître au fond de la gorge.

L'homme était atterré de douleur. Quand il se rendit compte de son malheur, il leva, ô blasphème ! ses mains vers le ciel : « Si Dieu existe, dit-il, c'est un tyran qui du berceau à la tombe fait crouler tout le bonheur de l'homme ».

Depuis ce jour, il perdit la foi et résolut de se venger à sa manière. On vit alors un peintre s'appliquer à traduire sur ses toiles des paysages dans lesquels on découvrirait ou une chapelle, ou une église, ou un calvaire. Autant il mettait de l'art à peindre les moindres détails, autant il s'appliquait à déformer tout ce qui était religieux. Il y avait des églises avec des clochers aplatis comme des bûches, des chœurs en croix avec des formes hideuses, des oratoires baroquement construits.

Il peignit même une fois un enterrement dans un cimetière de campagne. Le prêtre avait un air hilare, les parents, des poses d'inconscients. Le cercueil était démesuré et les croix burlesques.

Même qu'il trouvait à vendre ces toiles ridicules tant les méchants sont nombreux en ce monde. Tandis qu'il achevait ce tableau, un paysan de passage s'arrêta pour l'examiner.

Le peintre sectaire ne put, contre le silence de cet homme, s'empêcher de décocher quelques blasphèmes dont il avait l'habitude. Le paysan l'écouta, feignant la plus grande attention, puis, quand il crut le moment venu :

« — Vous parlez, Monsieur, comme vos œuvres, c'est-à-dire contre la vérité. Vous qui êtes capable de travestir nos cérémonies, alors que la première qualité de l'artiste est d'être vrai, vous croyez peut-être que je suis assez borné pour croire vos sottises ? Puisque votre pinceau trompe, votre langue peut tromper aussi.

## De jour en jour

**Le général de Gaulle a commencé ses consultations en vue de la formation du nouveau gouvernement français - Le problème palestinien - L'opposition yougoslave au maréchal Tito**

— La séance de mardi après-midi de l'Assemblée constituante française a marqué la fin d'une crise dont la gravité n'a été à aucun moment très grande. Les communistes désiraient lier par avance les mains du général de Gaulle en l'amenant à accepter le programme élaboré par la délégation des gauches ; le général de Gaulle ne s'est pas prêté à la manœuvre. Il reprend donc le pouvoir avec sa pleine liberté de choisir ses ministres et son programme de gouvernement.

Cela ne veut pas dire qu'il aura la tâche facile. Les péripéties politiques de ces derniers jours ont montré que l'Assemblée n'entend pas abdiquer les pouvoirs qu'elle tient des suffrages du peuple ; mais ses pouvoirs sont essentiellement des pouvoirs constituants : c'est ce que ne manquera pas de lui rappeler le général de Gaulle. Et c'est ce que d'ores et déjà souligne le « Figaro » : « L'on a beaucoup parlé de programme. Il s'agit avant tout de doter la France d'une Constitution. L'Assemblée ne doit pas perdre de vue cet objectif. C'est à ce devoir primordial qu'il lui faut maintenant se consacrer... »

.. Il n'en reste pas moins que la tâche de fonder le nouveau gouvernement est extrêmement ardue pour le général de Gaulle de par les prétentions des partis. La clef de la situation se trouve entre les mains des communistes. Ceux-ci s'en tiennent strictement et résolument au seul programme de la délégation des gauches et ne veulent pas en déborder.

Mais le Général a nettement déclaré qu'il ne pourrait « ni fonder, ni diriger un Cabinet qui ne serait pas assuré de l'autorité, de la cohésion, de l'indépendance nécessaires ». Il a ajouté que c'était pour lui une question de conscience.

Réussira-t-il à mettre sur pied un ministère viable ? Obtiendra-t-il le concours communiste ? Si oui, il y mettra certaines conditions lui aussi. Si ces conditions sont acceptées, il se présentera devant la Constituante. Si elles ne le sont pas, et si les partisans de MM. Maurice Thorez et Jacques Duclos préfèrent demeurer dans l'opposition afin d'y mieux préparer les prochaines élections et transformer en campagne électorale les sept mois destinés, en principe, à la préparation de la nouvelle Constitution, les socialistes et les républicains populaires hésiteraient à constituer à eux seuls la majorité.

Au surplus le général de Gaulle, qui a le désir de rassembler une équipe à l'image de la Constituante renoncera certainement à une formation précaire et laisserait à d'autres le soin de prendre en main les rênes du gouvernement et d'endosser les responsabilités.

Les jours qui viennent seront donc décisifs pour l'avenir de la France.

Apprendra-t-on en fin de semaine l'acceptation définitive du général de Gaulle qui, on s'en sou-

vient, a subordonné sa décision aux résultats de ses entretiens avec différentes personnalités politiques ?

Hier, il a conféré, tour à tour, avec MM. Félix Gouin, président de l'Assemblée, Jacques Duclos, leader communiste, Vincent Auriol, socialiste, Schumann, M. R. P., Herriot, Louis Marin, etc.

— La situation ne s'aggrave pas à Java où le chef nationaliste Soekarno perd du terrain, militairement et politiquement — sa rébellion par la violence est évitée au profit de méthodes démocratiques — ni en Indochine bien qu'ici — et là — de coûteux engagements aient encore lieu, mais la tension reste grande en Palestine où les déclarations de MM. Truman et Bevin sont considérées comme un compromis typique, avec tous les avantages et désavantages que comporte une telle solution.

Les propositions du président des Etats-Unis et du ministre britannique des Affaires étrangères se heurtent à l'opposition et aux critiques des Juifs et des Arabes, aucune des revendications de ces deux partis n'étant admise entièrement. Les premiers, cependant, sont relativement satisfaits de la décision des Etats-Unis de prendre leur part de responsabilités dans cette affaire, vu que leur influence est grande en Amérique... bien que, comme l'a fait remarquer M. Bevin, les Américains n'aient pas modifié leur point de vue qui est de rester à l'écart de toute intervention militaire éventuelle. On souligne donc que si des désordres venaient à éclater en Palestine, comme par exemple une guerre sainte, on ne voit pas comment les Etats-Unis pourraient remplir leurs obligations en s'abstenant d'intervenir militairement. La livraison d'armes et de moyens de transport pourrait les entraîner plus loin qu'ils ne le croient, comme c'est le cas en Chine.

Le seul avantage du compromis à base d'enquête est qu'en agissant ainsi, on gagne du temps... Mais aucun observateur neutre ne peut croire que le lion et l'agneau acceptent de vivre pacifiquement l'un à côté de l'autre en Terre Sainte. Déjà, les Juifs, dont la déception l'emporte sur le motif de satisfaction précité, ont proclamé, mercredi à midi, une grève de protestation de douze heures, qui s'est étendue à tous les moyens de transport en Palestine.

Le personnel juif des bureaux gouvernementaux, des hôpitaux et des centres de ravitaillement s'est rallié pour la première fois à la grève.

Quant aux Arabes, leur chef a constaté hier que la crise commence seulement : ils forment un bloc puissant qui est prêt à s'opposer, dit-il, à l'immigration massive des Juifs en Terre Sainte, prévue provisoirement, dans l'accord anglo-américain, à raison de 1500 personnes par mois...

... Si MM. Truman et Attlee parviennent à une solution quant à l'énergie atomique — un communiqué va mettre fin à leurs entretiens — on voit qu'ils auront encore de petits problèmes où démontrer leur habileté et leur générosité... Mais petits tout de même à côté du grand qui les préoccupe ces jours...

— En Yougoslavie, le maréchal Tito jubile du résultat des « élections » d'où il a eu si peu de peine à sortir vainqueur ! Et il y va d'un exposé de son programme politique : construction d'un large système démocratique dans le-

## COLLOMBEY

MAISON DE COMMUNE

Dimanche 18 novembre

DES 14 h. : **LOTO**

DES 21 h. : **BAL**

organisés par les syndicaux chrétiens et corporatifs du District de Monthey au profit de leurs caisses de secours

Dieu vous a paru injuste. Qu'en savez-vous ? Connaissez-vous les secrets du ciel ?

Nous savons, nous les chrétiens, que le malheur, c'est le péché qui l'a rentré dans le monde.

Dieu qui, malgré vos dires, est toute bonté, ne nous l'avait point destiné.

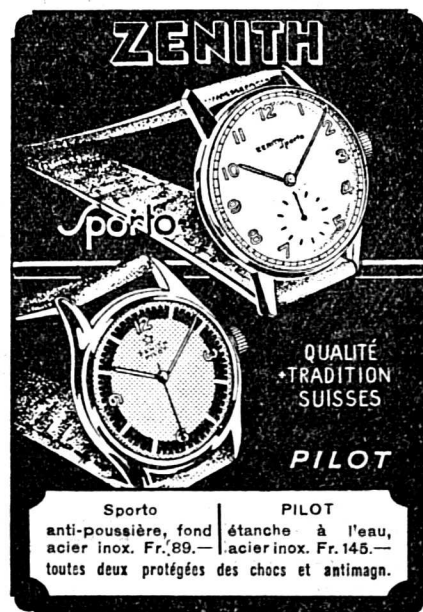
Outre la chute d'Adam, qui a ouvert la porte à toutes les misères, nous-mêmes, par nos imprévoyances, par notre orgueil, nous suscitons la plupart de nos malheurs.

Dieu permet le mal comme il permet le bien pour ne point entraver la liberté humaine ni déroger aux lois naturelles qu'il a lui-même établies.

S'il ne détourne point d'épreuve de notre tête, c'est que grande est la récompense qu'elle nous mérite.

Et nous sommes trop bornés, nous, vous comme moi, pour juger des desseins du Ciel.

Puis il s'en fut, laissant le peintre tout pantois. Jean d'Arole.



quel chacun puisse vivre dans des conditions convenables... sous la houlette, évidemment, du bon pasteur rouge qu'il est et qui ne saurait souffrir d'opposition! Mais voici du nouveau, via Rome: « On aura prochainement un deuxième gouvernement yougoslave créé par le roi Pierre », a déclaré hier à l'agence Ansa l'un des chefs du Comité de libération nationale yougoslave. Ce mouvement, qui compte 300,000 adhérents en dehors des frontières du pays, est en train de déployer, particulièrement en Italie, une intense activité.

Le chef yougoslave a précisé que ce comité reste fidèle au roi et hostile à Tito. Il groupe surtout ceux qui suivirent le souverain en exil après l'occupation de la Yougoslavie par les troupes allemandes. Il s'agit de 200,000 militaires et de 100 mille fonctionnaires et particuliers qui se trouvent actuellement dans plusieurs pays d'Europe, spécialement en Italie et en Allemagne.

Le futur gouvernement pourra, en outre, compter sur des personnalités de premier plan, telles que M. Matohék, le chef des paysans croates, et le général Mihailovitch. Ce mouvement compte en Yougoslavie également un grand nombre d'adhérents, parmi lesquels des troupes bien organisées...

## Nouvelles étrangères

### Deux avions s'abattent dans la rue à Bruxelles et à Londres

Dans les faubourgs de Bruxelles, un avion Sterling ayant à son bord cinq membres de la R. A. F. s'est écrasé sur un bâtiment du club de Schaerbeek, le détruisant complètement. Les cinq aviateurs ont été tués. Les corps de deux jeunes filles ont été dégagés des décombres. On craint qu'il n'y ait encore d'autres victimes.

Piquant à travers les nuages, un chasseur, descendant comme un bolide, est venu s'écraser en pleine rue à Finchley, faubourg de Londres, incendiant un groupe de maisons. Le pilote a été tué, mais on ne déplore aucune autre victime.

### Une encyclique de Pie XII

Pie XII publiera une importante encyclique à l'occasion du 4me centenaire du Concile de Trente. Cette encyclique fera notamment allusion aux crises politique et morale en Europe et dans le monde et contiendra des considérations sur l'œuvre humanitaire entreprise par le Souverain Pontife pendant la guerre.

### Le Saint-Siège et une interview de Pie XII

Les milieux du Vatican démentent l'authenticité d'une interview que Pie XII aurait accordée à un correspondant de « Paris-Matin ». Le Pape n'a pas l'habitude d'accorder des interviews. Le journaliste s'est servi pour sa correspondance de quelques mots prononcés par le Souverain Pontife devant des personnes revenant d'un camp de concentration allemand. A cette occasion, le Pape, reconfortant les anciens détenus pour les souffrances qu'ils ont endurées, a exprimé sa conviction que les coupables des persécutions seront jugés et sévèrement punis.

### Les embarcations qui échouent

Un navire américain du type « Liberty » a heurté une mine au large du port de Trieste et a coulé. La cargaison composée de 10,000 t. de blé est complètement perdue.

— Le cargo anglais « Kroman », venant de Swansea et se dirigeant sur le port de Nantes, s'est égaré sur des récifs à 10 milles au large de Saint-Nazaire, France.

### Il détroussait les prisonniers

Un jeune homme de 16 ans, originaire de la vallée de Bruche, Alsace, qui, revêtu d'un uniforme militaire, volait des portefeuilles dans un centre de prisonniers, a été arrêté par la police de Strasbourg. Il passait de temps en temps en Allemagne, faisant des razzias chez les habitants et revendant à Strasbourg le fruit de ses rapines.

## Nouvelles suisses

### Un réquisitoire sur les avoirs allemands en Suisse Berne remet les choses au point

Le sous-comité sénatorial des affaires militaires, que préside M. Kilgore, de la Virginie occidentale, a publié mercredi une déclaration accusant le gouvernement suisse d'avoir violé les promesses faites à la mission Currie en concluant avec les nazis un accord secret pour sauver les avoirs allemands et les cacher en prévision de les employer dans une guerre nouvelle.

On se montre surpris au plus haut point, au Palais fédéral, des graves accusations lancées au sous-comité sénatorial américain des affaires militaires. On estime, au Palais fédéral, que le critère déterminant pour la Suisse et l'opinion du monde ne saurait être ce que M. Puhl a écrit à titre privé à quiconque en Allemagne, mais uniquement ce que les autorités responsables suisses ont fait réellement. Cette affaire fait l'objet de recherches détaillées. On est d'emblée certain qu'il ne saurait être question d'agissements incorrects quelconques ou d'un sabotage des accords conclus avec M. Currie de la part de la Suisse.

### A la recherche de l'enfant disparue

Nous lisons dans les « Basler Nachrichten » l'information suivante de Zurich relative aux recherches faites pour retrouver la fillette dont le « Nouvelliste » a signalé la disparition hier :

La police zurichoise dit encore ceci au sujet de la mystérieuse disparition de la petite Ursula Ehrismann : l'hypothèse d'une noyade à l'endroit où la mère déclare avoir laissé l'enfant est tout à fait improbable. La rampe que les cygnes ont l'habitude de gravir conduit centes directement dans l'eau, mais la profondeur de celle-ci, sur une longueur d'une dizaine de mètres, n'est que de dix à vingt centimètres. Même si l'enfant était tombée on l'aurait vue gisant dans l'eau. Le fait que, le soir même où la mère était sans nouvelles de son enfant, elle s'est rendue à Saint-Gall paraît bizarre, mais peut aussi être expliqué par sa nervosité.

Il paraît également étrange qu'aucune des vingt personnes dont la mère a signalé la présence près de la rampe n'ait répondu aux appels de la radio. On peut en dire autant de la femme qui avait la garde de l'enfant comme de ceux qui furent alors interrogés par la mère.

La disparition de l'enfant suscite diverses hypothèses. Elle peut être tombée d'un autre endroit dans le lac, à la suite de quoi la personne inconnue qui s'en était chargée aurait simplement disparu; ou bien l'enfant l'a quittée et a été recueillie par des inconnus; il est aussi possible qu'elle ait été « kidnappée » par sa gardienne.

Mais il faut encore prendre en considération l'étonnante des parents et même envisager pire. D'après l'enquête, les parents n'auraient toutefois nullement négligé les soins dus à leur enfant. La police cherche de tous côtés.

### Le drame du Creux-du-Van

Une reconstitution du drame du Creux-du-Van au cours duquel Mme C. Stauffer, une jeune femme de 27 ans, fit une chute mortelle dans les rochers sans que l'on sache s'il s'agissait d'un accident ou d'un crime, s'est déroulée en présence des autorités judiciaires neuchâtelaises et vaudaises. Cette reconstitution n'a pas apporté d'éléments nouveaux, le mari de la victime, qui est maintenu en état d'arrestation, ayant confirmé ses premières déclarations.

### Epilogue judiciaire d'un accident mortel

Un employé de tram de Fribourg, Arsène R., a comparu hier, mercredi, devant le tribunal de la Sarine, sous l'inculpation d'homicide par imprudence. Le 10 septembre, le tram conduit par R. renversa et tua sur le coup, place du Tilleul, à Fribourg, un vieillard aveugle, M. Abel Vial, que le conducteur n'avait pas aperçu. R. a été condamné à une amende de 50 francs.

### Le mystère est éclairci

Le mystère de la mort à Soleure de M. Albert Gruter, conducteur de locomotive, 58 ans, a été éclairci par l'enquête médico-légale, opérée par le professeur Dr Dettling, de Berne. Il n'y a pas eu crime, mais suicide. Le fils du conducteur a pu fournir un alibi. La blessure causée par la balle, blessure extraordinaire et fort intéressante au point de vue médico-légal, est la cause qui a fait naître le soupçon de meurtre.

### Objet de poursuites pour irrégularités, un officier se suicide

Un capitaine Q. M., âgé de 70 ans, nommé Friedrich, qui, depuis 1939, faisait du service à Atdorf, vient de se suicider. Il avait été arrêté ces derniers jours à la suite de la découverte d'irrégularités — on parle d'un détournement pour un montant de 17,000 francs en deux ans — et conduit à la prison cantonale. C'est là qu'il s'ôta la vie. Commerçant au civil, il était domicilié à Langnau (Berne).

### Le feu à la ferme

La ferme de la famille Bernhard, à Hasle, près

de Berthoud, Berne, alors que les habitants étaient au marché de Berthoud, a été en partie détruite par un incendie. La maison d'habitation a pu être sauvée, en revanche la grange avec tous les fourrages sont détruits.

## Polgnée de petits faits

★ Le syndicat de la police lyonnaise a voté le principe de la grève pour le 1er décembre si les adhérents n'obtiennent pas d'ici là une augmentation de salaires et le règlement de leurs frais de déplacement.

★ La grève de la faim des marins grecs vient de prendre fin à la suite de la décision du gouvernement de payer une indemnité de chômage.

★ Le directeur de la radio autrichienne vient d'être suspendu de ses fonctions. Il avait appartenu au parti nazi.

★ La radio américaine annonce selon une dépêche du « New York Herald Tribune » que les forces américaines et britanniques d'occupation ont découvert une énorme réserve de gaz asphyxiants dans l'Allemagne de l'ouest.

★ Il ressort des derniers recensements que 60 mille Français prisonniers de guerre, déportés du service obligatoire du travail ou internés politiques sont morts au cours de la guerre dans des camps de concentration situés en territoire autrichien.

★ Une quantité de pénicilline suffisante pour traiter 225,000 cas de maladies vénériennes va être distribuée aux hôpitaux allemands, par les autorités américaines qui espèrent ainsi enrayer la propagation des maladies vénériennes parmi les troupes d'occupation.

★ On apprend au Q. G. allié pour les Indes orientales néerlandaises que les Indonésiens ont commis des atrocités sur la personne de femmes et d'enfants à Java. Un train d'évacuation qui quittait Dharna avec des femmes et des enfants a été attaqué par des extrémistes qui firent usage de grenades et incendièrent le convoi. On déplore la mort de 150 femmes et enfants.

## Dans la Région

### Arrestation de l'ex-attaché au consulat italien d'Annecy

Les gendarmes de service à Lanslebourg (Savoie), procédaient hier au contrôle d'identité d'un ressortissant italien, possesseur d'une carte de travailleur et se disant manoeuvre.

Après vérification, les représentants de la force publique acquirent la conviction qu'il ne s'agissait en réalité que du nommé Antoine Siléo, âgé de 37 ans, ex-attaché au consulat italien d'Annecy.

Cet individu recherché depuis la libération sous l'inculpation d'espionnage et d'intelligence avec l'ennemi a été écroué.

## Nouvelles locales

### Avis aux contribuables à propos de l'impôt anticipé récupérable

Conformément aux prescriptions en vigueur, l'impôt anticipé, prélevé pour la première fois en 1944 sur le rendement des valeurs suisses, n'est pas remboursé en espèces, mais imputé sur les impôts cantonaux et communaux 1945, c'est-à-dire déduit de ces impôts.

Les contribuables qui, par suite de cette imputation, ont reçu un bordereau d'impôt cantonal dont le solde à payer est nul sont priés de considérer ce bordereau comme quittance.

En outre, la différence d'impôt anticipé récupérable figurant sous rubrique « Solde imputé sur l'impôt communal » sera portée en déduction de leur bordereau d'impôt communal 1945.

A ce sujet, nous les prions instamment de ne pas faire de démarches auprès de l'autorité communale avant d'avoir reçu leur bordereau d'impôt y relatif, ou, si ce bordereau leur a déjà été notifié, d'attendre jusqu'à la fin de l'année, expiration du délai dans lequel toutes les communes valaisannes auront été en mesure de procéder à la ristourne de l'impôt anticipé, soit par avis de crédit, si le bordereau d'impôt communal n'est pas acquitté, soit par remboursement en espèces, dans le cas contraire.

### L'Office cantonal de l'impôt anticipé, Sion.

### Les examens de maîtrise

Pour peintres en bâtiments

Les examens pour l'obtention du titre de maître peintre diplômé auront lieu pour la Suisse romande en mars-avril 1946.

Les demandes d'inscription devront parvenir au Secrétariat de l'Association suisse des maîtres plâtriers-peintres, Rämistrasse 8, à Zurich, ou au président de la maîtrise romande, Rue du Temple-Neuf, No 20, à Neuchâtel, jusqu'au samedi 22 décembre 1945, dernier délai.

Ces demandes seront présentées sur formule spéciale délivrée avec règlement par les secrétariats sus-mentionnés, contre finance de Fr. 1.50 en timbres-poste.

Pour plâtriers

Les examens pour l'obtention du titre de maître plâtrier diplômé auront lieu pour la Suisse romande en mars-avril 1946.

Les demandes d'inscription devront parvenir au Secrétariat de l'Association suisse des maîtres plâ-

triers-peintres, Rämistrasse 8, à Zurich, ou au président de la maîtrise romande, Rue du Temple-Neuf, No 20, à Neuchâtel, jusqu'au samedi 22 décembre 1945, dernier délai.

Ces demandes seront présentées sur formule spéciale délivrée avec règlement par les secrétariats sus-mentionnés, contre finance de Fr. 1.50 en timbres-poste.

### Concours de projets pour la Banque Cantonale du Valais

Le jury choisi pour le concours de projets ouvert par la Banque Cantonale du Valais en vue de la construction d'un bâtiment administratif et locatif à Sierre a décerné les prix suivants :

1er prix : Projet « Beaulieu », de M. André Pertraudin, architecte à Sion.

2me prix : Projet « Treize Etoiles », de M. Charles Zimmermann, architecte à St-Maurice.

3me prix : Projet « Géronde », de M. Max Zwissig, architecte à Sierre.

Le jury a décidé, en outre, l'achat de 7 projets. Tous les projets sont exposés au Hall de Gymnastique à Sierre du 15 au 25 novembre. L'exposition est ouverte tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures.

Banque Cantonale du Valais.

### Métaux non ferreux

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique :

La réglementation applicable aux métaux non ferreux a été notablement réduite dès le 15 novembre, elle n'affectera plus que l'étain, le plomb, le zinc et leurs alliages. Toutes les restrictions sont en conséquence rapportées pour ce qui concerne les métaux suivants et leurs alliages : aluminium antimoine, bismuth, cadmium, chrome, cobalt, cuivre, magnésium, manganèse, mercure, molybdène, nickel et tungstène. La réglementation relative aux conducteurs de cuivre sera également abolie au 15 novembre 1945.

COLLOMBEY. — Loto et bal. — C'est donc dimanche 18 novembre que tous les membres et amis de la grande famille des syndicats chrétiens et corporatifs du district de Monthey se retrouveront devant un carton à la Maison de Commune de Colloby.

Un concert sera offert par « La Solide », groupant une dizaine de nos camarades dans l'art d'adoucir les mœurs. Dès 14 heures, le loto commencera par de nombreux et beaux lots, puisque lapins, poules, chevrettes, récompenseront les plus chanceux. Quant aux amateurs de danse, ils seront servis puisque un bal débutera dès 21 heures. Là également trois de nos camarades se dépenseront sans compter pour satisfaire les plus difficiles.

Lapins, poules et chevrettes sont impatientes de connaître leurs nouveaux propriétaires et depuis un mois se sont promis de bien engraisser.

Une cantine se chargera de laver les gosiers les plus difficiles. (Voir aux annonces).

LAVEY. — La soirée de la Gym. — Samedi dernier avait lieu à la Salle de Gymnastique la soirée annuelle de la Société fédérale de gymnastique de Lavey. Une salle pleine à craquer applaudissait aux belles productions des pupilles et pupilles, toutes de charme et de fraîcheur, et aux exercices des actifs, fort bien exécutés. Un sketch gai complétait le programme de cette manifestation qui remporta un grand succès.

A l'entracte, qui réunissait délégués et invités, M. le pasteur Volet, M. le curé Farquet, M. Schnorkh, au nom des sociétés de St-Maurice, M. R. Chesaux, au nom des sociétés de Lavey, prirent la parole pour témoigner à M. Genet leurs remerciements et leurs vœux pour la prospérité de la Société fédérale de gymnastique de Lavey.

MARTIGNY. — Assemblée des anciens élèves du Collège Sainte-Marie. — (Corr.) — Dimanche, le Collège de Martigny avait le plaisir d'accueillir en ses murs environ 80 anciens élèves venus pour la traditionnelle assemblée annuelle de cette Société. Celui qui ne connaît le chic esprit de franche gaîté et de bonne camaraderie qui règne d'un bout à l'autre de cette journée doit avoir le sentiment de perdre le bénéfice de moments précieux.

« Messire Dieu premier servy », disaient nos ancêtres des siècles de foi. C'est donc par une messe à la chapelle du Collège que s'ouvrit la journée. L'assemblée qui suivit fut présidée par M. Victor Dupuis. Au cours de celle-ci, les participants eurent le privilège d'entendre une remarquable conférence donnée par M. l'abbé I. Mariélan qui parla de « L'âme valaisanne ». La projection d'une série de magnifiques clichés ajoutait encore au charme d'une causerie que chacun qualifia de « vrai régal ».

Le banquet en tous points réussi et servi par les soins de la Direction du Collège fut l'occasion pour tous de faire revivre les bons souvenirs du temps passé... plus ou moins lointain.

Au cours de l'après-midi, les « Anciens » eurent l'occasion d'applaudir la « Psallette Notre-Dame » qui se produisit dans un répertoire groupant les noms de Doret, Bovet, Boller et Broquet, ainsi que le petit orchestre en formation et dont les premiers pas n'étaient nullement mal assurés. Chacun s'est réjoui de voir le Collège mettre tout en œuvre pour assurer aux élèves ce complément de formation indispensable : la formation artistique qui leur donnera le goût du beau sous toutes ses formes.

Journée du souvenir. Journée de l'amitié. Bien-faisante journée que chacun se promet de revivre l'an prochain.

MONTHEY. — Un camion dans la Meunière. — Corr. — Mercredi, au début de la soirée, un camion chargé de combustibles et appartenant à la maison Martin et Cie, est tombé dans la Meunière, au moment où il passait sur la dalle recouvrant cette dernière, à la rue Pottier. Ce n'est pas sans peine et sans dégâts que le lourd véhicule put être retiré de sa fâcheuse position.

SAXON. — Gracieux phénomène de la nature. — Dans une propriété de M. Pierre Maret, à Saxon, on a cueilli une fort belle fraise, qui n'a rien à envier à celles de l'été. On peut encore y contempler deux beaux spécimens également en pleine maturité. Fait extraordinaire : la même plante porte encore quelques fleurs.

**Toux**

contre

**rhumes, bronchites**

prenez des

**PASTILLES et du SIROP**

**RIZA**

SIROP le flacon: fr. 3,64 i.c.  
PASTILLES la boîte: fr. 1,01 i.c.

TOUTES PHARMACIES

Dépôt général: Étab. JEF S.A. GENÈVE



**Imprudence**

(Inf. part.) Hier, dans un hôtel de Sion, pendant les heures de repas, un consommateur eut la malencontreuse idée de mettre le feu à un morceau de papier. Une sommière fut atteinte par les flammes et eut une partie de sa chevelure brûlée. Grâce à la présence d'esprit de quelques consommateurs, on porta secours immédiatement à la malheureuse qui s'en tire avec des brûlures insignifiantes.

**Une Commission fédérale à Sion**

(Inf. part.) La Commission des pétitions du Conseil national siège actuellement à Sion. Cette commission est présidée par M. le conseiller national Guinand, de Genève.

**GRAND CONSEIL**

Séance du 15 novembre

Présidence de M. J. MOULIN

L'ordre du jour prévoit l'examen du budget. MM. les députés s'attaquent au chapitre de l'Instruction publique. MM. Henri Chappaz et de Ruten présentent les observations de la commission des finances.

Le projet de budget prévoit, en ce qui concerne ce Département, aux dépenses brutes Fr. 2,655,024, aux recettes brutes Fr. 448,580, soit un excédent de dépenses de Fr. 2,206,444.

Au cours du débat, plusieurs députés interviennent.

M. Amacker (St-Maurice), tient à féliciter M. Pitteloud, chef du Département de l'Instruction publique, pour les heureuses initiatives prises par son Département dans le domaine de l'enseignement et plus spécialement en ce qui concerne l'enseignement professionnel. C'est avec joie que le député de St-Maurice constate que de nouveaux crédits ont été portés au budget pour la création d'ateliers et pour le développement de certaines branches de l'enseignement professionnel. M. Amacker conclut en demandant à M. Pitteloud de vouloir bien étudier la question de la création d'une école des métiers.

M. Bruchez (Saxon) est de l'avis qu'il faut pousser davantage encore l'enseignement ménager dans le canton.

M. Thétaz parle dans le même sens. Le député de Sierre aimerait voir se développer l'enseignement ménager jusque dans les vallées les plus profondes. M. Thétaz fait une proposition formelle : celle d'augmenter les crédits prévus à cet effet dans le budget.

**Intervention de M. Pitteloud, chef du Département de l'Instruction publique**

M. Pitteloud tient à rassurer M. Joseph Escher, qui demande quelques explications au sujet de l'agrandissement du Collège de Brigue. Ce collège est dans une situation lamentable, des réparations s'imposent. Les plans d'agrandissement sont prêts et les travaux commenceront dès que nous pourrions obtenir les matériaux nécessaires.

On sait que la question de l'enseignement ménager et des cours ambulants ménagers tient à cœur le chef du Département de l'Instruction publique. C'est donc avec plaisir que M. Pitteloud accepte pour étude les suggestions présentées à ce sujet par MM. les députés Dellberg (soc.), Bruchez (rad.) et Thétaz (cons.). Mais M. Pitteloud tient à préciser que la création de nouvelles écoles ménagères ne pourra intervenir que lorsque nous disposerons du personnel enseignant nécessaire. Quant à la création de nouveaux bâtiments d'école, les subsides qui peuvent être mis à la disposition des communes sont encore insuffisants.

La demande de M. Amacker tendant à la création d'une école des métiers et très bien accueillie par le chef du Département de l'Instruction publique qui étudiera la question.

M. Thomas parle de l'augmentation de la scolarité et cite à ce sujet la motion Chappaz. Le député de Saxon invite MM. les députés à intervenir dans ce sens non seulement au Grand Conseil, mais surtout dans leurs milieux, dans leurs communes. M. Thomas est vigoureusement applaudi.

**Département de justice**

On passe à l'examen du Département de Justice. Les dépenses brutes à ce chapitre sont budgétées à Fr. 524,218, tandis que les recettes brutes sont portées à Fr. 276,800, soit un excédent de Fr. 247,418. Après quelques explications données par le Chef du Département en ce qui concerne la situation des préposés aux poursuites dans le canton, M. de Courten (Monthey), demande que la subvention de l'Etat aux Sociétés de sauvetage de Bouveret et de St-Gingolph soit portée de 300 francs à 500 francs.

Le chapitre du Département de Justice est adopté.

**Département militaire**

Ce chapitre porte aux dépenses brutes Fr. 1,017,143 contre Fr. 1,080,525 aux recettes brutes, soit un excédent de recettes de Fr. 63,382. — A la discussion, M. Morand demande la compression des dépenses militaires. Le chef du Département fait remarquer qu'actuellement des tâches qui, pen-

**Radio-Programme**

SOTTENS. — Vendredi 16 novembre. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Reprise du cours d'anglais du lundi 12 novembre. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Glenn Miller et son jazz. 12 h. 30 Heure Concert réservé aux enregistrements de Radio-Genève. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Orchestre. 13 h. 15 Le chanteur Billy Toffel. 13 h. 20 Musique ancienne.

18 h. Le grillon du foyer vous parle. 18 h. 15 Jazz hot. 18 h. 40 Avec nos sportifs. 18 h. 50 Toi et moi en voyage. 19 h. Au gré des jours. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La situation internationale. 19 h. 35 Musique de table. 19 h. 55 Reflets. 20 h. 05 Duos pour violoncelle et piano. 20 h. 30 Avec les Yankees. 21 h. 15 Le Bal des Personnages, jeu radiophonique. 21 h. 55 Ensemble Jean Léonardi, et Achille Christen et son rythme. 22 h. 20 Informations. 22 h. 30 Présentation d'une œuvre musicale contemporaine.

**Dernière heure**

**Accord anglo-américain sur la bombe atomique**

WASHINGTON, 15 novembre. (Reuter). — Après six jours de conversations historiques sur la bombe atomique, un accord anglo-américain a été réalisé à Washington.

Un communiqué officiel sera publié lors d'une conférence de presse qui aura lieu à la Maison Blanche à 16 heures (heure locale).

**Une automobile marchant à l'énergie atomique**

LONDRES, 15 novembre. (A. F. P.) — Selon le « Daily Sketch », la première automobile employant l'énergie atomique, aurait traversé Londres, mercredi. Conduite par l'inventeur, M. J. Wilson, la voiture, du type « Morris », transportait le secrétaire du ministre des combustibles et un député.

Le moteur « atomique » serait enfermé dans une caisse métallique. Celle-ci qui aurait 8 centimètres de diamètre, se trouverait à l'intérieur de la voiture. Ce moteur pourrait également être employé dans des chars, des navires de guerre, des avions et pour la génération d'électricité.

L'inventeur, jusqu'ici inconnu, aurait soumis ses idées au ministère des combustibles qui les étudierait avec intention.

**Un avion s'écrase au sol : 28 morts**

LE CAIRE, 15 novembre. — 28 personnes ont trouvé la mort dans un grave accident d'avion qui s'est produit à l'aérodrome de Castel Benito près de Tripoli. Un avion de transport quadrimoteur britannique s'est écrasé au sol au moment du départ.

**Une barque coule : 8 morts**

ROME, 15 novembre. — Une banque surchargée a coulé sur le lac de Côme. Huit personnes ont trouvé la mort dans les flots.

**La dépouille mortelle de Pierre Laval inhumée au cimetière de Montparnasse**

PARIS, 15 novembre. (A. F. P.) — L'exhumation du corps de Pierre Laval a eu lieu, jeudi matin, au cimetière parisien de Thiais, en présence de Madame Laval et de la comtesse de Chambrun, sa fille. La dépouille mortelle a été ensuite inhumée dans le caveau de la famille de Chambrun au cimetière Montparnasse.

dant la guerre incombait à l'administration fédérale reviennent à l'administration cantonale d'où augmentation des frais.

Ce chapitre est ensuite adopté sans opposition.

**Séance de relevée**

**Correction de torrents**

Une séance de relevée a été tenue à 14 heures. Elle a été consacrée à la correction de torrents. Ont été adoptés le projet de correction du Munsterbach, le projet de correction de la Lonza, les projets de correction des torrents de Granges, d'Ecône, de la Dranse et du Tzené.

**Interpellation Perrodin**

M. Perrodin, député de l'Entremont, développe une interpellation relative à la situation difficile des paysans de la montagne et demande comme aide, qu'il leur soit appliqué le système du subventionnement différentiel tout en revisant les taxes cadastrales.

Dans sa réponse, M. le conseiller d'Etat Gard, chef du Département des Finances, souligne qu'il est heureux de constater que le Grand Conseil, dans son ensemble, est favorable à la révision de la loi. (La séance continue).

**Motion Edmond Troillet et Consorts**

« Les soussignés reprenant par voie de motion et complétant l'un des postulats de la Commission des Finances, en mai dernier,

**invitent**

le Conseil d'Etat, à procéder à l'étude d'une révision des textes législatifs attribuant des subventions, ou à l'élaboration de textes nouveaux, dans le sens de l'introduction du subventionnement différentiel en tenant compte de la situation financière, économique et topographique des communes.

Le régime différentiel serait également appliqué aux subventions allouées aux particuliers. »

**La Proportionnelle au Gouvernement**

M. le conseiller national Crittin vient de consacrer dans le dernier numéro du *Confédéré* tout un article en faveur de l'application de la Représentation Proportionnelle au Pouvoir exécutif.

Or, voici ce que pensent les partis nationaux de Genève dont précisément le parti radical n'est pas le moins influent :

« Les partis nationaux estiment que la repré-

**Le procès en Finlande contre les fauteurs de guerre**

HELSINKI, 15 novembre. — Le procès contre les fauteurs de guerre, le plus important dans des annales de la juridiction finlandaise, a commencé jeudi dans l'ancien Palais de la Diète à Helsinki. Dans la matinée, des démonstrations de sympathie ont eu lieu devant la prison et peu après sur la place devant la salle du tribunal. Les manifestants ont été dispersés par la police montée. A 10 heures sonnées, le président du tribunal entra dans la salle, suivi des autres membres de sa Cour. Le président ayant ouvert la séance, fit appeler les accusés, qui entrèrent accompagnés de leurs avocats. Puis le secrétaire du tribunal commença la lecture de l'acte d'accusation qui a duré presque une heure.

**Un Suisse condamné à mort à Chambéry**

ANNECY, 15 novembre. — La Cour de justice de la Savoie a jugé le nommé H. Emile Sterki, 38 ans, interprète de la police allemande, grâce à sa connaissance de la langue, qui était de nationalité suisse et remplissait à Aix-les-Bains le rôle de chef de la Gestapo. Pour espionnage et vols, Sterki a été condamné à la peine de mort.

**Un faux déporté commet un gros vol dans une cure**

ANNECY, 15 novembre. — Le nommé Lamarre Lucien, 24 ans, originaire de Brest, s'était présenté chez le curé de Crempigny, Savoie, en se faisant passer comme déporté rapatrié. Le curé constata que son hôte lui avait faussé compagnie en emportant une somme de 15,000 fr. et la bicyclette d'une cousine.

Avec cette bicyclette, Lamarre s'était rendu à Seyssel où, après avoir abandonné la machine, il avait pris le train. On le recherche activement.

**Un gymnaste fait une chute mortelle**

ZOFINGUE, 15 novembre. — A Oftringen (Argovie), le jeune Robert Graber, 26 ans, qui faisait des exercices à la barre fixe, a fait une chute qui a entraîné sa mort.

**Chronique sportive**

**NOTRE BULLETIN HEBDOMADAIRE**

**FOOTBALL**

**Le Championnat suisse**

Pour un dimanche seulement — puisque le 25 novembre nous aurons Suisse-Suède à Genève — le championnat de Ligue Nationale va reprendre

sensation proportionnelle n'est pas admissible au gouvernement, qui doit discuter sans doute, mais qui doit surtout agir avec un maximum d'unité de vues. Ils ont pensé toutefois qu'ils devaient laisser à la minorité un droit de contrôle, et ils ont, en conséquence, offert une place sur leur liste au parti socialiste suisse, marquant ainsi qu'ils étaient disposés eux aussi à collaborer à condition que ce ne fût pas avec l'extrême-gauche à tendance socialo-communiste.

C'est exactement la situation en Valais.

BEX. — Le mur bordant le chemin qui conduit à l'Institut Ascher s'est effondré pendant la nuit, sur une distance de 3 mètres. L'Avançon, qui a dangereusement désagrégé ses rives à cet endroit, continue à commettre des dégâts. Toute la façade d'une maison qui se trouve à proximité est déjà soutenue par de puissants étais qui traversent obliquement la rivière et s'appuient à leur base contre un bâtiment riverain.

MONTHEY. — Un soir avec Edith et Gilles. — Contr. — Mercredi soir, le fameux « Coup de Soleil » avait décidé venir planter sa tente à Monthey. Il avait élu domicile dans la grande salle du Cerf qu'une foule empressée avait pris d'assaut.

Edith et Gilles, ces noms seuls sont déjà tout un programme et celui des deux artistes est fait d'histoires et de chansons. Histoires gaies, de celles dont on dit « elles sont bien bonnes », chansons créées, d'après l'ambiance du moment, tour à tour satiriques, humoristiques, toujours plaisantes.

Edith et Gilles, le duo incarné, vient d'ajouter un nouveau fleuron à l'immense couronne de succès qu'ils ont récoltée depuis la création de leur cabaret « Le Coup de Soleil ».

Monthey, après combien d'autres villes de Suisse, a accueilli avec simplicité, mais avec cœur ces deux artistes de la chanson. Edith et Gilles, suivant leur habitude, ont charmé et plu. Les applaudissements qu'ils récoltèrent leur prouvèrent plus que des paroles l'immense plaisir que tous les spectateurs éprouvèrent à ce spectacle fait de rires et de chansons. Merci à ces artistes et qu'ils nous reviennent bientôt. Merci aussi à M. A. Franc, l'organisateur de cette tournée qui fera date dans le calendrier des manifestations montheyssannes.

W. An.

et nous aurons dans le Groupe I : Lausanne-Zurich, qui ne saurait guère se terminer autrement que par une victoire vaudoise. Servette devra faire le déplacement de Zurich pour jouer contre les Young Fellows et il n'y aurait rien de surprenant à ce que les Genevois soient obligés de partager l'enjeu. Cantonal se rendra à Granges et, là aussi, on peut envisager un résultat nul, tout aussi bien qu'au cours de Young Boys-Bienne, encore que les hommes de la capitale paraissent mieux armés que les Seeländais. Lugano aura la visite des Grasshoppers, qui ne doivent pas faire ce déplacement sans appréhension. Un Tessin encore, nous aurons le derby Locarno-Bellinzona ; les deux adversaires paraissent de valeur sensiblement égale. Quant à la rencontre Chaux-de-Fonds-Berne, qui avait été avancée à dimanche passé et renvoyée, on ne sait ce qu'il en adviendra.

Dans le Groupe II, les premiers auront des tâches relativement faciles. Bâle, bien que jouant dans la cité de la broderie, doit battre St-Gall ; à Genève, Urania vaincra facilement Zoug, de même qu'International n'aura pas de peine à prendre le meilleur sur Helvétia. La lutte sera plus ardue sur les bords de la Sarine entre Fribourg et Aarau et un match nul est assez probable. Jouant aux Eplatures, Etoile doit se défaire de Derendingen ; Nordstern perdra probablement contre Bruhl alors que Lucerne, chez lui, sauvera peut-être un point contre Schaffhouse.

En Première Ligue, Sion jouera sur son terrain contre un Vevey en grande forme et si regrettable que cela soit rien ne permet de supposer que cette occasion permettra aux hommes de la capitale de remporter leur première victoire. Sierre se rendra à Genève et doit pouvoir acquiescer les deux points contre Jonction-Gardy. Dans son fief, Thonon arrivera à battre Central, alors que Montreux, bien que sur son terrain, aura de la peine à contenir les assauts du F.C. Le Locle.

En Deuxième Ligue, nouvelle grande journée avec les trois leaders en action, devant des tâches diverses. Monthey jouera sur son terrain contre Ambrosiana, que l'on dit fort redoutable, mais qui ne paraît cependant pas pouvoir gagner sur les bords de la Viège. Chippis descendra à St-Maurice pour tenter de venger sa défaite du premier tour, mais les Agnaouins jouant à leur belle seconde place, feront tout pour ajouter deux points à leur palmarès. Martigny, encore tout mortifié de sa défaite à Grône, aura la visite du F.C. Aigle, toujours coriace et qui doit gagner s'il ne veut pas trop s'éloigner des places d'honneur ; nous croyons cependant au succès des Octoduriens. Une sérieuse explication aura lieu dans le Centre avec le derby Chalais-Grône ; les amphitryons arriveront-ils enfin à réaliser leurs deux premiers points ?

En Troisième Ligue : Bouveret-Collombey ; Vouvry-Massongex ; Muraz-Monthey II ; Fully-Salquenen ; Sion II-Granges et St-Léonard-Viège.

En Quatrième Ligue : St-Maurice II-St-Gingolph ; Vernayaz-Vouvry II ; Fully II-Dorénav ; Chamossol-Saxon I a ; Ardon I a-Vétroz ; St-Léonard II-Saxon I b ; Grône II-Ardon I b ; Granges II-Brigue ; Chippis-Sierre II a ; St-German-Sierre II b et Viège II-Chalais II.

Chez les Juniors : Martigny-Grône ; Fully-St-Gingolph ; Granges-Massongex ; Chalais-Monthey ; Chippis-St-Maurice ; Sierre-Sion et Viège-Muraz.



Madame Catherine FONTANNAZ-EVEQUOZ, à Vétroz ;

Monsieur et Madame Marius FONTANNAZ-CASANOVA et leurs enfants, à Vétroz ;

Monsieur et Madame Paul FONTANNAZ-FONTANNAZ et leurs enfants, à Vétroz ;

Madame et Monsieur Clément MOREN-FONTANNAZ et leurs enfants, à Plan-Conthey ;

Madame et Monsieur Augustin ANTONIN-FONTANNAZ et leurs enfants, à Vétroz ;

Monsieur Joseph RAPILLARD, à Vétroz ;

Monsieur Auguste RAPILLARD et ses enfants, à Vétroz ;

La famille de feu Camille UDRY-EVEQUOZ, à Vétroz ;

La famille de feu Maurice EVEQUOZ-UDRY, à Conthey et Vétroz ;

Madame Veuve Daniel EVEQUOZ-EVEQUOZ et famille, à St-Séverin et Vétroz ;

Madame et Monsieur Joseph-Marie GERMANIER-EVEQUOZ et famille, à Conthey et Vétroz ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur Eloi FONTANNAZ**

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui, le 15 novembre 1945, dans sa 80e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vétroz, le samedi 17 novembre, à 10 heures.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Georges ABBET et ses enfants, à St-Maurice, ainsi que les familles parentes et alliées, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

**Madame Georges ABBET-BROUCHOUD**

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur.

Un remerciement spécial au D<sup>t</sup>. mil. « Champion », ainsi qu'à la Direction du Tannenhof.



Très touchées par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, Madame Antoine CLIVAZ et la famille du défunt, Monsieur Pierre-Antoine CLIVAZ, à Randogne, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, tout spécialement la poste de Montana, les sociétés de chant, d'agriculture, les contemporains, et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.



# Loterie Romande

15 000 lots de Fr.	10.-
1500 »	15.-
1500 »	20.-
1500 »	25.-
1500 »	30.-
300 »	50.-
75 »	100.-
15 »	500.-
10 »	1000.-
1 »	5000.-
1 »	10000.-
1 »	50000.-



TIRAGE 15 DÉCEMBRE

SION, Place du Midi

Chèques postaux II c 1800

## Vernayaz - Avis

Le soussigné avise son honorable clientèle de Vernayaz et des environs qu'il rouvrira le 17 novembre le

## Café du Progrès

entièrement rénové. Comme par le passé, il espère vous satisfaire par un service de 1er choix.

Denis CARRON, Fils.

## Charrat - Vente aux enchères

Les Hoirs de Valentin et Marie MORET, à Charrat, exposent en vente par la voie des enchères publiques, le 1er décembre 1945, à 16 heures, au Café de la Poste, à Charrat, les immeubles suivants sis sur Charrat :

No 3393, le Veillard :	habitation	112 m2
	grange-écurie et remise	182 m2
	bûcher	25 m2
	buanderie	20m2
	verger-place	909 m2
No 3395, le Veillard :	pré	454 m2
No 3394, les Grandes Maraiches :	pré	502 m2

Ces articles forment un tout. Ils peuvent aussi être divisés.

Toutes demandes de renseignements et offres peuvent être adressées à l'Elude C. et Ch. Critfin, Marligny-Ville.



## Bonne marchandise bon marché!

	Prix avec 5% de rabais	Prix nets y compris ICA
Graisse beurrée avec 10% de beurre	500 gr. . . . . 2.-	1.90
Huile comestible le litre . . . . .	3.-	2.85
Café Santos, No 1	250 gr. . . . . 1.05	1.-
Thé, paquet rouge brique	100 gr. . . . . 1.32	1.25
Succédané de café	200 gr. . . . . 0.58	0.55
	400 gr. . . . . 1.10	1.05
Pruneaux Sla. Clara	500 gr. . . . . 1.60	1.50

Dans les magasins avec le bouclier jaune USEGO.

## A retenir ?

Widmann frères, Sion  
Fabricateurs de Machines

Magasin de Vente  
Sion, en dehors de Sion, livraison par auto-camion.



Pour votre CURE d'AUTOMNE

Elixir de

Salsepareille P. N.

de la

PHARMACIE NOUVELLE SION

René Bollier, pharmacien  
Tél. 2.18.64



## LEGUMES A VENDRE

1er choix

Choux marcelins pommés, Fr. 42.— les 100 kg.; choux blancs très fermes, 33.—; choux rouges, 45.—; raves blanches, moyennes, 15.—; racines rouges à salade, 23.—; carottes Nantaises, qual. A., 36.—; carottes Nantaises, qual. B., 32.—; carottes jaunes, 30.—; choux-raves beurrés, 23.—; oignons moyens, superbes, 65.—; céleris pommés, 70.—.

Expéditions soignées. Se recommande : E. Guillod-Galli, anc. E. Guillod-Mora, cultivateur - marchand grainier, Nant-Vully (Fbg). Téléphone 7.24.25.

## PRETS

de 300 à 1500 fr. à toute personne solvable. Conditions intéressantes. Petit remboursement mensuels. Banque sérieuse et contrôlée. Consultez-nous sans engagement ni frais. Discretion absolue garantie. Références à St-Maurice. Timbre-réponse. Banque Golay et Cie, Paix 4, Lausanne.

## QUEL CAMION

allant à vide de Sierre à Aigle prendrait déménagement? S'adresser chez Louis Heymoz, Venthône s. Sierre.

## A vendre un tracteur

à chenilles marque « Cleprac », 12 CV. Garage Aepli, Vernayaz. Téléphone 5.69.13.



## Manteau vague ou avec ceinture

en belle qualité laine, coul. beige, marine ou brun  
Taille 60 à 105 cm. Taille 60 fr. 78.-

Par 5 cm. Fr. 4.— en plus  
Capuchon assorti Fr. 15.—

Envois à choix

# MAY DERUNGS

HABILLE VOS ENFANTS  
Rue de Bourg 10 - Lausanne

## OCCASIONS

faute de place, à vendre de suite meubles provenant de locations et d'échanges, tels que :

1 chambre à coucher Ls XV, en noyer avec armoire à 2 portes et glace, 1 lavabo-commode, 1 glace, 1 table de nuit, 1 lit 2 pl. en 130 cm. de large avec sommier, coin et matelas en bon crin animal et laine, seulement à Fr. 780.—.

1 chambre peinte en blanc, avec lavabo-commode marbre et glace, 2 tables de nuit, 2 lits avec matelas en bon crin animal ou en crin végétal et laine, à Fr. 270.—.

1 petite salle-à manger en noyer, avec buffet à 2 portes et étagère, table avec rallonges et 6 chaises paillées, seulement à Fr. 270.—.

2 buffets de cuisine à 4 portes et 2 tiroirs, à Fr. 90.— et Fr. 120.—.

1 jolie bibliothèque-vitrine à 1 p. en noyer.

Plusieurs lits en bois et fer à 1 et 2 places avec matelas en crin végétal ou crin animal, refaits à neuf.

Coiffeuses depuis Fr. 50.—.

Lavabos-commodes depuis Fr. 65.—.

Etagères, jardinières, séchoirs, depuis Fr. 1.—.

Plusieurs fauteuils confortables, canapés, chaises, tables rondes et rectangulaires, depuis Fr. 4.—.

Belle glace avec cadre doré et autres miroirs, tableaux, cadres, 1 machine à coudre à pied, ancien modèle, et beaucoup d'autres articles.

Le tout est en bon état, rigoureusement propre.

MEUBLES SUTER • CLARENS  
Arrêt du tram, Le Bassel. Tél. 6.29.39.

## Jeune fille ou PERSONNE

active, consciencieuse et honnête, sachant cuire et tenir proprement petit ménage de 2 personnes, trouverait très bonne place chez Mme Ch.-Ed. Walker, Auvernier (Neuchâtel).

Envoyer offres et prétentions de salaire en joignant photo, copies de certificats ou références.

## Jeune fille

dans un ménage de campagne, pour aider et apprendre le ménage. Vie de famille et bonne nourriture. Entrée de suite. Gages à convenir. S'adr. à Famille Rebeaud-Gilliand, Chavannes-le-Chêne s. Yvonand.

## RADIO

Bonnes occ., 50, 80, 120 fr. Dep. 7 fr. par mois. Garantie même durée que postes neufs. Démonstration à domicile.

Ecrivez à Perret-Radio, Place de la Gare du Flon No 2, 1er étage, Lausanne

## dépôt de confection

Dame, couturière, cherche ouvrière ou articles de sport, dans la région du Bas-Valais. Ecrire sous chiffre K. 77673 X. Publicitas, Genève.

## ST-MAURICE

Place de l'Ecole primaire

Samedi 17 et dimanche 18 novembre

## Auto-Skooter

TIR AUX FLEURS  
Se recommande : COMTE.

## RIDDES

Le 18 novembre 1945

## Grand loto

organisé par la Société de gymnastique « L'Etoile »  
Nombreux et beaux lots. Invitation cordiale  
Se recommande : Le Comité.

## CHEVAL

de neuf ans, très fort, habitué à tous travaux, avec son attelage. S'adresser à Gaston Perrier, Saxon. Tél. 6.23.53.

## Le Parc avicole „La Pougire“

à Grône tél. 4.22.78

dispose encore de quelques belles poussines

Les dernières pour cette année, race du pays, les plus résistantes pour notre climat, les meilleures pondeuses d'hiver.

4, 5 et 6 mois Fr. 15.—, 18.— 20.— pièce.

A la Foire de Ste-Catherine, à Sierre.

Se recommande : M. Pont.

Tea-Room - Restaurant demande de suite bonne

## filles de salle

Gages 150 à 180 fr. l'hiver (été forte saison). Bonne place à l'année. Nourrie, logée et blanchie. — S'adr. Pension Famille Villa Valaisanne, Montreux. Tél. 6.32.71.

## Bramois

VIGNE, 400 toises, à vendre. Excellente situation (près du village).

RODUIT André, agence immobilière patentée, Sion.

## CEINTURES

enveloppantes ventrières, pi grossesses, descentes d'estomacs, contre obésité, etc

BAS PRIX. Envois à choix Indiquer genre désiré. Rt. Michel, spécialiste, 3 Mercerie, Lausanne.

Les annonces du Nouvelliste sont lues partout.